SCP JEZEQUEL, GRUEL et Associés

Yann JEZEQUEL - Anne-Sophie GRUEL - Sophie LEOTE,
Huissiers de Justice Associés - Audienciers
Etude compétente sur la Cour d'appel de PARIS
Office de PARIS

OFFICE PARIS
39 Boulevard de Port-Royal
75013 PARIS
Horaires d'ouverture :
09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h45

Référence à rappeler :
1546.C055371
YJ / LR8
MICHEL THOMAS
c/ PV CONSTAT 220 Bld de la Villette

Vos Réfs :
Etat des descentes en fonte

OFFICE ESSONNE
11 Av Georges Pompidou
91370 VERRIERES-LE-BUISSON

REGLEMENT PAR VIREMENT

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) — Crédit du Nord

Titulaire du compte
OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30076	02028	20353406000	37

Domiciliation
PARIS RANELAGH

Identifiant international de compte bancaire - IBAN
FR76 3007 6020 2820 3534 0600 037

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC
SWIFT BIC : NORDFRPP

REGLEMENT EN LIGNE
JEZEQUEL-GRUEL.COM

Loi n°92-442 du 31 Décembre 1992 :
"La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de [illegible] al à une fois et demi le tau

KALIACT

TVA Intracommunautaire
FR58 389 250 507 00032

SIRET : 389 250 507

SCI MICHEL THOMAS

9 Impasse les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

PARIS, le 28.03.2022

RELEVE DE FRAIS ET HONORAIRES

Monsieur,

Afin de vous transmettre le Procès-verbal de Constat effectué le 25.03.2022, je vous remercie de bien vouloir m'adresser la somme suivante :

♦ Coût du procès-verbal H.T.	358,33
♦ TVA 20,00 %	71,67
TOTAL des frais dus TTC en Euros	**430,00**

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer le **N° d'Ordre : C055371**.

Dès réception, je ne manquerai pas de vous faire parvenir le procès-verbal de constat.

Vous avez également la possibilité de régler par Carte Bancaire directement sur notre site internet :

https://paris.huissiers-jezequel-gruel.com/

en rappelant le **N°d'Ordre** figurant en référence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

SCP JEZEQUEL GRUEL ET ASSOCIES

Membre d'une Association Agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Numéro adhérent : CIL897

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser aux personnes habilitées de l'étude.
Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude SCP JEZEQUEL, GRUEL et Associés, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous gestion interne, gestion de la relation, sécurité et préventions des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux l'étude ne communiquera pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées 5 ans à la clôture du dossier traité. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement , ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier à l'adresse suivante : contact@cdjustice.paris, 39 Bd du Port Royal 75013 PARIS.

Crédit du Nord

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE / IBAN
Partie réservée au destinataire du relevé

L'utilisation de ce relevé permet d'éviter les erreurs ou retards qui pourraient résulter d'indications incorrectes dans la transmission de vos références bancaires.

Titulaire du compte : Y.JEZEQUEL CH.PINHEIRO A

CODE BANQUE	CODE AGENCE	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
30076	02028	20353406000	37	PARIS RANELAGH

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3007 6020 2820 3534 0600 037

Code BIC (Bank Identifier Code) : NORDFRPP

Je vous saurais gré d'indiquer dans toutes vos correspondances la référence de notre dossier ..... ou n° de facture, ces informations sont indispensables pour l'identification de l'affaire concernée, à défaut, les règlements qui ne peuvent être identifiés seront systématiquement retournés à leur expéditeur.

HUISSIER DE JUSTICE